

RÈGLEMENT DE L'XTRAIL COMMINGEOIS

L'Xtrail Commingeois aura lieu le 19 avril 2026

- Départ du parcours « Mail de Hard » (25 km, 1280 m D+) à 9h00
- Départ du parcours « Mont Sec » (15 km, 580 m D+) à 9h30

Le retrait des dossards se fera à partir de 8h00. Les parcours seront balisés et des signaleurs seront présents sur certains carrefours.

Parcours proposés :

- Le Mail de Hard : 25 km et 1280 m de dénivelé positif : inscription possible pour les espoirs , seniors et masters.
- Le Mont Sec : 15 km et 580 m de dénivelé positif : inscription possible pour les juniors , espoirs , seniors et masters.

Selon les conditions météorologiques, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours pour assurer la sécurité des coureurs.

Inscriptions :

Les inscriptions se feront sur le site internet : <https://pyreneeschrono.fr/>

Le nombre de dossards est limité à 500 participants par course.

Tarifs d'inscription :

- 25 km : 30 €
- 15 km : 20 €

Un repas et/ou sandwich sur place (prix du repas : 18€ , prix sandwich : à définir) -) voir affiche du trail

Réservation des repas au 0678105789

Aucune inscription ne sera finalisée sans la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition, daté de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Fin des inscriptions : 31 mars 2026

Annulation :

Toute demande d'annulation d'inscription sera acceptée jusqu'au 1er mars 2026.

En cas d'annulation de dernière minute (conditions météorologiques défavorables ou arrêté préfectoral), aucun remboursement ne pourra être effectué en raison des frais engagés.

Assurance :

Une assurance est souscrite pour la durée de l'épreuve par l'association même.

Matériel :

Aucun matériel n'est obligatoire. Cependant, l'organisation pourra, en fonction des conditions météorologiques, rendre obligatoire une veste technique contre la pluie et le froid.

Matériel conseillé :

- Veste de pluie
- Réserve d'eau
- Barres énergétiques

Ravitaillements :

Un ravitaillement est prévu environ tous les 5 km. Aucune distribution de gobelets ne sera assurée-chaque coureur doit prévoir son propre récipient.

Abandon :

Tout abandon doit être signalé à l'organisation (ravitaillements, poste de secours, aire d'arrivée, signaleurs). Tout concurrent doit porter assistance à un autre participant en difficulté.

Droit à l'image :

Tout participant autorise l'organisation à utiliser les photos, vidéos et représentations prises pendant et après la course.

Récompenses :

Des récompenses seront attribuées aux trois premières femmes et trois premiers hommes de chaque course et par catégorie.

Récompenses après le repas.

Conditions générales :

Les concurrents s'engagent à :

- Ne jeter aucun déchet sur le parcours,
- Respecter la nature, les animaux et les bénévoles,
- Respecter le présent règlement par le seul fait de leur inscription.